



Adeline Mollard a séduit le jury par l'originalité de son projet. DR

COUP DE POUCE

Berlin s'offre à Adeline Mollard

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Du 1^{er} juillet au 31 décembre prochain, Adeline Mollard occupera l'atelier berlinois Schönhauser que l'Etat de Fribourg met à disposition de ses artistes depuis 1998, en alternance avec le canton de Genève.

Sur proposition du jury, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sports (DICS) a retenu la designer fribourgeoise parmi huit candidatures. Agée de 27 ans, Adeline Mollard a obtenu sa maturité au Collège Saint-Michel avant de devenir designer indépendante en 2004. A côté de son agence créée à Fribourg, elle obtient en 2007 un bachelors en communication visuelle et design graphique à l'ECAL, à Lausanne. Elle a également effectué des stages à New York et, déjà, à Berlin.

Durant le prochain semestre, Adeline Mollard souhaite «porter son regard sur la scène artistique de Berlin, véritable aimant pour les créateurs du monde entier», explique la DICS dans un communiqué. La jeune Fribourgeoise va collaborer avec une illustratrice, un photographe, un auteur et une artiste, tous domiciliés à Berlin, pour réaliser une publication et une exposition intitulée «Berlin, arm aber sexy; Kultur-Transfer-culturel: Fribourg-Berlin». Le jury qui l'a proposée a relevé la qualité artistique du dossier et l'originalité du projet. A noter que, pour ce même projet, Adeline Mollard bénéficie encore d'une bourse accordée par le Service de la culture. I

La ville répond au Conseil d'Etat

FRIBOURG • La réponse du Conseil d'Etat à une question de la députée et conseillère générale radicale Antoinette de Weck provoque la réaction du Conseil communal.

STÉPHANIE BUCHS

La ville de Fribourg n'est pas victime de l'iniquité des mécanismes de solidarités intercommunales. Cette réponse du Conseil d'Etat, très fouillée («LL» du 14 février), à une question de la députée et conseillère générale de Fribourg, Antoinette de Weck (r), a fait réagir le Conseil communal. En date du 25 mars, il a adressé un courrier de six pages au Conseil d'Etat qui reprend point par point les questions d'Antoinette de Weck.

Afin de faire connaître son point de vue, l'Exécutif communal, qui se plaint souvent de devoir subir les conséquences des décisions du canton, a envoyé une copie de ce courrier à la presse. Mais aussi à l'association des communes fribourgeoises, à la Conférence des syndicats des chefs-lieux des grandes communes, aux conseillers généraux et aux députés de la ville, dont Antoinette de Weck. «La manière de diffuser cette information a un caractère exceptionnel», reconnaît le syndic Pierre-Alain Clément.

Perte de six mio par an

Pour sa réponse, le Conseil d'Etat a avancé certains chiffres que la ville de Fribourg conteste fermement. En particulier, le Conseil communal maintient que la ville perd six mio de rentrées fiscales par an à cause des déductions fiscales décidées par l'Etat entre 2001 et 2006. Et ceci, malgré certaines décisions du parlement cantonal, comme l'assujettissement de Groupe E et de la BCF aux impôts cantonaux et communaux.

3,4 mio pour l'hôpital

La question d'Antoinette de Weck abordait également un autre aspect: «Est-il exact que la balance des paiements de la ville en faveur de l'Etat s'est aggravée de 14 mio alors que les contributions de l'Etat envers la ville ont diminué de 3,4 mio durant le même laps de temps?» Le Conseil d'Etat reconnaissait, lui, une augmentation de 10 mio et non pas de 14 entre 2001 et 2006. La ville précise donc: «Le canton considère les dépenses pour l'Hôpital cantonal comme des dépenses de district et ne les intègre pas dans son calcul et dans ses comparaisons. Pour Fribourg, cette augmentation en six ans est de plus de 3,4 mio. En cumulant le montant de 10,6 mio reconnu par le canton et ces 3,4 mio pour l'Hôpital cantonal, nous arrivons effectivement à une augmentation de 14 mio entre 2000 et 2006.»

Au final, le Conseil communal persiste et signe: «Ce bilan démontre, une nouvelle fois, que le système de péréquation actuellement en vigueur est très pénalisant pour la commune de Fribourg et qu'il creuse toujours plus le déséquilibre entre les ressources financières effectives de la commune et les montants facturés par l'Etat.» I



L'Exécutif de la ville de Fribourg conteste les chiffres avancés par le Conseil d'Etat qui estimait que les charges payées par la ville étaient à la hauteur de sa capacité financière. VINCENT MURITH-A

Venez passer la nuit au musée le 16 mai

FRIBOURG/TAVEL • Pas moins de 16 musées et institutions, dont les Archives cantonales, les Biens culturels et le Service archéologique ouvrent leurs portes jusque tard dans la nuit.

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Rencontrer la Catillon dans le bâtiment des Archives de l'Etat, manger des insectes au Musée d'histoire naturelle ou déguster un cocktail dans l'obscurité au Musée Gutenberg. Il n'y a pas à dire, les organisateurs de la première Nuit des musées de Fribourg, prévue le 16 mai prochain, à la veille de la Journée européenne des musées, donnent dans l'originalité.

Une fois n'est pas coutume, ces institutions ouvriront leurs portes ce soir-là à 18 heures au lieu de les fermer. A 1 heure du matin, sauf au Musée singinois de Tavel qui le fera deux heures plus tôt, les visiteurs seront priés de quitter les lieux pour se rendre à une «after» qui les attend à Fri-Son dès minuit. Prix de la soirée: 20 francs. En guise de billet d'entrée valable partout: un bracelet jaune que l'on peut se procurer à Fribourg tourisme ainsi que chez d'autres partenaires de la manifestation (cf. le site



Une fois n'est pas coutume, les musées ainsi que trois services de l'Etat ouvriront leurs portes à 18 heures pour ne plus les refermer jusqu'à 1 heure du matin à l'occasion de la Nuit des musées. VINCENT MURITH-A

www.ndm-fribourg.ch). Un transport par bus sera organisé.

Malgré la fin tardive de cette Nuit des musées, les enfants sont aussi invités à participer. Des animations sont prévues pour eux, comme l'écriture de lettres manuscrites «à la Jean Tinguely» au Musée d'art et d'histoire de Fribourg ou de la chimie amusante au Musée Gutenberg. Ce n'est pas négligeable: l'entrée est gratuite jusqu'à 16 ans.

Chef du comité d'organisation, Nicolas Zapf, nouveau directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme, indique que cette manifestation commune à pas moins de 16 institutions (13 musées plus le Service archéologique, les Biens culturels et les Archives) est un nouveau pas dans la collaboration. «Elle a commencé par la publication d'une brochure réunissant dix musées, puis une seconde en réunissant 12», explique-t-il. «Ensuite, nous avons partici-

pé à la Journée internationale des musées et là nous nous sommes dit qu'il fallait passer la vitesse supérieure.»

Soutenue par de nombreux sponsors, dont une banque, et une société de communication, l'entreprise a pour but premier de faire venir au musée ceux qui n'y mettent jamais les pieds.

«Pour les Archives de l'Etat, c'est aussi l'occasion de toucher un public différent», explique Alexandre Dafflon, archiviste cantonal. «N'y viennent que des amateurs d'histoire ou des scientifiques. Le public pourra accéder ce soir-là à des dépôts qui lui sont d'habitude fermés. Il y aura aussi un atelier de généalogie, un domaine très en vogue actuellement.»

Pour assurer la publicité de l'événement, deux distributions de flyers auront lieu les 2 et 9 mai. Le programme sera enfin encarté dans «La Liberté» du 11 mai. I

www.ndm-fribourg.ch

RENCONTRE

Serge Gaillard en visite

Visite à Fribourg de Serge Gaillard, directeur du marché du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), jeudi dernier. Il répondait à l'invitation de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE). Etaient également conviés à cette rencontre, les partenaires sociaux – syndicats et patronat. Selon le communiqué de presse de la DEE, Beat Vonlanthen, conseiller d'Etat, a présenté les diverses mesures envisagées dans le plan de soutien cantonal à l'économie, s'agissant du marché du travail. Les discussions qui ont suivi ont permis de confirmer que ces mesures, axées principalement sur la formation continue dans les entreprises en difficulté et l'aide à l'embauche des apprentis et des jeunes diplômés, s'inscrivaient dans la ligne préconisée par la Confédération afin de soutenir le marché du travail. PAS